

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 26 mai 2026

Présents : MME POLICON, MME NYEMBMAL, MM. BOUSSARD..

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS :

- 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS :
- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS :
- 1 équipe
- Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.
Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- 📢 Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- 📢 Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- 📢 Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.
Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- 📢 Pour la 1^{ère} saison d'infraction :
- Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
- 📢 Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :
- L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; **l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).**
- Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- 📢 Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARISSIEN : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

ARBITRES pour les ½ finales des coupes du Val de Marne et de l'Amitié

Conformément à l'article 12 des règlements des coupes du Val de Marne et de l'Amitié,

Il sera désigné :

***3 arbitres pour les demi-finales dans toutes les catégories**

Mode de paiement des arbitres :

***1 arbitre central + 1 assistant à la charge du club recevant**

*** 1 arbitre assistant à la charge du club visiteur**

Paiement le jour du match et ce conformément à l'article 17 des RSG du District du Val de Marne.

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

COUPE SENIORS

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 13 juin 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641033 - IVRY US / BONNEUIL CSM

Courriel US IVRY pour disputer cette rencontre le 28/05/2026 à 20h30.

Accord de la commission sous réserve de l'accord écrit de CSM Bonneuil.

N°55641034 - MAISONS ALFORT FC / THIAIS FC

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°5641036 - RUNGIS US 2 / HAY LES ROSES 2

N°55641037 - BONNEUIL CSM 2 / CACHAN CO ASC 2

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 30/05/2026 :

N°55641050 - APSAP E.ROUX 1 / COMMUNAUX MAISONS ALFORT 1

N°55641051 - NEW TEAM VINCENNES / VITRY CA

Accord des 2 clubs et de la Commission.

Match à 13h00.

55641050 – APSAP E. ROUX 1 / COMMUNAUX MAISONS ALFORT 1 coupe Entreprise du 30/05/2026

Courriel de APSAP E.Roux du 19/05/2026. Changement d'horaire (-1h).

Accord de la commission, le match se jouera le 30/5 à 14h30 au lieu de 15h.

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

54536229 – COMORES FOOTBALL CLU 5 / VILLENEUVE ST G. POR. 5 CDM D1 du 10/05/2026

Lecture de la feuille de match.

2^{ème} Forfait non avisé de Portugais Villeneuve ST Georges forfait dans les 3 dernières journées – amende 100.00 euros.

COUPE CDM

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55634285 - SUPREMES BELIERS 5 / MOLDAVIE FC 5

L'équipe de VILLEJUIF US 5 étant forfait général en championnat R2 de la ligue de Paris, le club est donc de ce fait éliminé de la coupe du Val de Marne. **COMORES FOOTBALL CLUB 5 est qualifié pour la finale.**

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641062 - AC CRETEIL / BONNEUIL CSM 1

N°55641063 - IVRY DESPORTIVA VIMA / BOISSY FC

COUPE +45 ans

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641054 - ORLY AC / BRY FC

N°55641055 - RUNGIS US / ENTENTE FONTENAYSIENNE

COUPE SENIORS FEMININE

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES :

N°55612557 - US CRETEIL / VGA ST MAUR FF **le 27/5**

N°55612558 - FC MAISONS ALFORT / AFC VILLENEUVE ST GEORGES **le 30/5**

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 30/05/2026 :

N°56627441 - ES VITRY / US CRETEIL

N°55627442 - US FONTENAY / VGA ST MAUR 1

Courriel et accord des deux clubs du 26/05/26. *Accord de la commission. Le match se jouera à 11h*

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES :

N°55612742 - VGA ST MAUR FF / US CRETEIL LUSITANOS **le 27/5**

N°55612743 - THIAIS FFC / RC JOINVILLE

Courriel et accord des 2 clubs (Via Footclub) du 26/05/26

Accord de la commission la rencontre se jouera le 29/05/2026 à 20h.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

COUPE U20

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641065 - VILLENEUVE AFC / CRETEIL LUSITANOS

N°55641064 - LUSITANOS ST MAUR / VITRY CA

COUPE U18

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641066 - CRETEIL LUSITANOS / CO VINCENNES

N°55641067 - BONNEUIL CSM / JOINVILLE RC

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641094 – US FONTENAY / MAISONS ALFORT FC - Erratum

N°55641095 - CRETEIL LUSITANOS / JOINVILLE RC

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

½ FINALES 31 MAI 2026	FINALE 14 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALES LE 31/05/2026 :

N°55641106 - VILLEJUIF US 3 / MAISONS ALFORT FC 3

N°55641107 - US IVRY FOOTBALL 2 / FONTENAY US 2

COUPE U15

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
--------------------------	------------------------

½ FINALE LE 30/05/2026 :

N°55641932 - JOINVILLE RC / FONTENAY US

N°55641933 - VINCENNES CO / VILLIERS ES

U14

55485692 – OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY / CAP CHARENTON 2 U14 D4.B du 30/05/2026

Courriel des deux clubs (via Footclub) du 27/05/26.

La commission enregistre qu'elle se déroulera à 14h00, Stade Charles Solignat à Champigny/Marne.

55442547 - GENTILLY AC / US ORMESSON U14 D4.C du 30/05/2026

Courriel de US Ormesson – terrain de Gentilly AC indisponible. *La commission reste dans l'attente du justificatif et acceptera que la rencontre se joue sur le terrain US Ormesson.*

55442546 - US IVRY 3 / FC CHAMPIGNY 2 U14 D4.C du 30/05/2026

Courriel d'Ivry US du 26/05/26.

La Commission note que le match se jouera à 14h00. Prévenir vos adversaires.

55442480 – NOGENT FC / ARCUEIL COM U14 D4.B du 30/05/26

Courriel de Nogent FC du 26/05/26.

La commission entérine que le match se déroulera à 14h00 au Parc du Tremblay Terrain N°7. Prévenir vos adversaires.

55442480 – NOGENT FC / HAY LES ROSES CA U14 D4.B du 30/05/26

Courriel de Nogent FC du 26/05/26.

La commission entérine que le match se déroulera à 15h30. Prévenir vos adversaires.

55442550 – ENT. SANTENY MANDRES 3 / KREMLIN BICETRE CS 2 U14 D4.B du 30/05/26

Courriel d'Ent. Santeny Mandres du 26/05/26.

La commission entérine que le match se déroulera à 14h00. Prévenir vos adversaires.

55442419 - CO VINCENNES 3 - RUNGIS U.S. 2 U14 D4 30/05/2026 à 16H

Courriel de CO Vincennes du 27/05/26.

La commission entérine que le match se déroulera à 12h00. Prévenir vos adversaires.

55442547 - GENTILLY AC 1 - ORMESSON U.S. 3 U14D4.A du 30/05/2026 à 16H

Courriel et accords des deux clubs (via footclub) du 27/05/26.

La commission entérine que le match se déroulera à 10h00 à Ormesson Sur Marne - Stade Aurelie Aubert - Sy - T4 - E7.

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
---------------------------------	-------------------------------

½ FINALES LE 30/05/2026 :

55641114 - CRETEIL LUSITANOS / FONTENAY US

55641115 - VILLEJUIF US / JOINVILLE RC

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER

½ FINALES 30 MAI 2026	FINALE 13 JUIN 2026
---------------------------------	-------------------------------

½ FINALES LE 30/05/2026 :

N°55641920 - JOINVILLE RC 2 / FONTENAY US 2

Demande de RC Joinville via footclub pour disputer la rencontre le 27/05/2026 à 17h15.

Accord de la commission sous réserve de l'accord écrit de US Fontenay.

N°55641116 - VILLEJUIF US 3 / CRETEIL LUSITANOS 2